

## FORMATION

# FSE : monter une demande de subvention atelier et chantier d'insertion (ACI)

La Programmation 2014-2020 introduit des règles qu'il est indispensable de maîtriser pour solliciter un financement au titre des ACI : Périmètre global ou périmètre restreint, analyse comparée des avantages et inconvénient de chacune des modalités et opportunités offertes par le règlement OMNIBUS (nouveau forfait 40%)

### OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- L'objectif général de cette formation est de comprendre et déterminer les différentes modalités de financement d'un ACI, tant sur le périmètre global que celui restreint à l'encadrement technique et à l'accompagnement socio-professionnel

### OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Rappeler les étapes de construction d'un projet ACI,
- identifier les risques et précautions préalable au choix de l'une ou l'autre des deux modalités,
- préparer/déposer son dossier de demande et de bilan en fonction du choix,
- mettre en place les outils de suivi (actions ; participants ; financements) en fonction du choix du périmètre

### AXES DE TRAVAIL

- La méthodologie et la gestion de projet d'un ACI
- La demande de subvention FSE / la demande de paiement (bilan)
  - Déposer sa demande sous MDFSE
  - L'éligibilité des actions et des dépenses
  - Définir son budget prévisionnel / réalisé
  - Choisir l'option forfaitaire adaptée pour la demande initiale
- Les outils de suivi
  - Anticiper les exigences et les contraintes
  - Le suivi des actions et du temps...
  - Le suivi des participants
  - Le suivi des financements
    - ➔ Par poste de dépenses
    - ➔ Par type de ressources (l'aide au poste notamment)



PUBLIC

Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...

– INTERVENANT

Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application  
Présentation Powerpoint remis aux participants

DUREE

1 jour, 7 heures

– COUT DE LA FORMATION

300€ pour les adhérents  
500€ pour les non adhérent

– CONTACT

Florent Gorson,  
Chargé de Mission

[contact@europlie.asso.fr](mailto:contact@europlie.asso.fr)